

**ARRÊTÉ N° 20260804-01-NR
PORTANT TABLEAUX ANNUELS
D'AVANCEMENT DE GRADE**

ANNÉE 2026

Le Président du CCAS de Verrières,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de l'établissement

Vu la délibération en date du 23/11/2023 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du Comité Social Territorial en date du 17/10/23

Vu l'arrêté n°20240617-02-NR en date du 17/06/2024 établissant les Lignes Directrices de Gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels applicables à compter du 15/07/2024 pour une durée de 6 ans,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} - Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Avancement au grade d'agent social principal de 2^{ème} classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Situation actuelle (grade)	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	MAGNAT Béatrice	F	Agent social	.../.../.....	01/09/2026

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	8
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	1
Effectif du grade d'avancement	0	0

ARTICLE 2 - Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion de la Vienne** qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi n° 84-53 susvisée.

Fait à Verrières, le 04 Août 2026,

Le Président,

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



La Vice-Présidente du C.C.A.S.
Mme THIMONIER Sylvie

